

Révision du SCoT

Quel cap pour 2050 ?

26 mars 2025
INP – ENSE³

Séminaire Acteurs – Transitions écologique et énergétique

***Identification des enjeux territoriaux
de la grande région de Grenoble***

LIVRET DE PARTICIPANT

Déroulement du séminaire

13h15 - Accueil café

13h30 - Introduction et mise en condition

Lancement du séminaire par Roger VALTAT, Vice-Président de l'EP SCoT
Présentation de la démarche – contexte par Benoît PARENT
Séquence d'ouverture par Ariane CRONEL : « Décider en incertitude ! »

14h30 - Quels enjeux territoriaux pour la Greg ? Phase d'audition et de débats

Restitution des contributions préalables par Constant BERROU, Agence d'urbanisme
Echange avec des contributeurs et expression des élus référents
Réactions de la salle

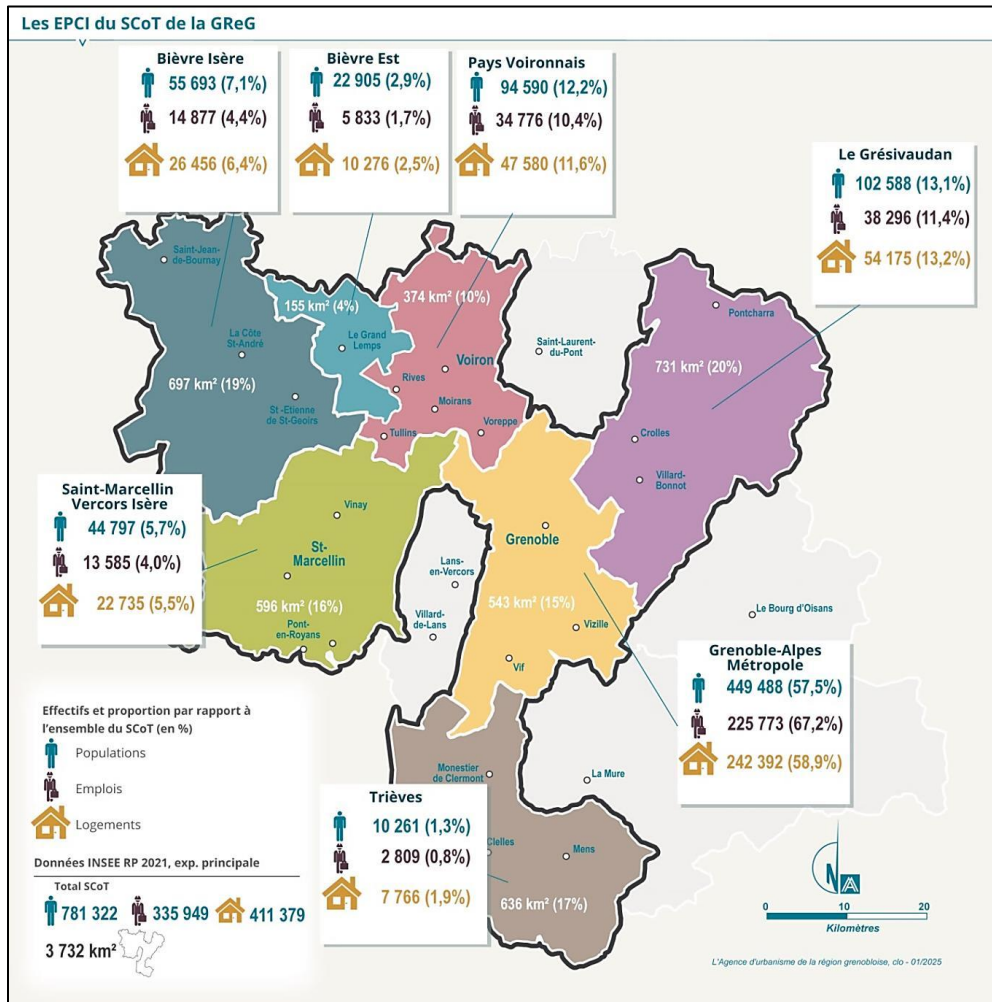
15h40 - Quels enjeux retenir pour la révision du SCoT ?

Positionnement des participants sur les propositions retenues
Expression de chacun et échanges collectifs
Classification individuelle et échanges sur le rôle de la planification et du SCoT en particulier

16h45 - Conclusion du séminaire



Le SCoT de la grande région de Grenoble et ses territoires



Approuvé le 21 déc. 2012
Modifié en 2018 (périmètre)
1^{er} Bilan en 2018
2^e Bilan en 2024

261 communes

778 000 habitants en 2020

3 732 Km² (dont environ 90% d'espaces naturels, agricoles ou forestiers)

7 secteurs réunissant 7 EPCI

- Grenoble-Alpes Métropole
- CA du Pays Voironnais
- Bièvre Isère Communauté
- CC de Bièvre-Est
- CC Le Grésivaudan
- Saint-Marcellin Vercors Isère
- CC du Trièves

Près de **330 500 emplois**

Environ **65 000 étudiants**



Séquence d'ouverture

Ariane Cronel

Décider en incertitude !

Double culture public/privé, 15 ans d'expérience dans la fonction publique et 8 dans le secteur privé dont 4 ans comme entrepreneur

Créatrice du média (podcast) « Enquête d'Avenir » (2022)

Travaux de prospective par le design fiction, dont le livre blanc « La Montagne en 2050 »

Accompagnement de start-up tech sur les enjeux éthiques et sociétaux

Avec vous aujourd'hui et sur 4 séquences pour vous proposer matières et manières de se projeter dans le temps long (SCoT 2050), et relier nos décisions d'aujourd'hui aux enjeux de demain.

RESTITUTION DES CONTRIBUTIONS PRÉALABLES

Ce qui paraît faire consensus (ou quasi-consensus) :

D'ici 2050, sur le territoire de la région grenobloise,

- ✓ **de nombreux espaces seront devenus inhabitables** et de nombreux aménagements auront cessé d'être soutenables en raison de l'intensité et de l'occurrence des catastrophes naturelles
- ✓ **la renaturation** sera une composante essentielle de l'aménagement

En outre, les contributeurs ne considèrent pas

- X que l'autonomie énergétique aura été atteinte
- X que la gestion des espaces naturels et agricoles permettra de garantir la conservation de la biodiversité
- X que les modes de vie permettront de limiter à moins d'une demi-heure les déplacements du quotidien

RESTITUTION DES CONTRIBUTIONS PRÉALABLES

Ce qui recueille une adhésion majoritaire (au moins deux-tiers des réponses) :

D'ici 2050, sur le territoire de la région grenobloise,

- ✓ des opérations massives de replantation par des essences forestières adaptées au changement climatique seront menées
- ✓ les solutions fondées sur la nature seront majoritairement privilégiées pour la gestion des territoires
- ✓ la **dynamique d'urbanisation** sur les espaces agricoles et naturels sera stoppée

En outre, la majorité des contributeurs ne considère pas

- X que l'autonomie alimentaire aura été atteinte
- X que l'utilisation des énergies fossiles aura été totalement abandonnée
- X que l'ensemble du parc immobilier existant bénéficiera d'un haut niveau de performance énergétique et de confort d'été
- X que les mobilités seront effectuées majoritairement par des modes alternatifs (transports en communs et mobilités douces)
- X que les modes de production industrielle auront profondément évolué au profit de l'industrie verte ...

RESTITUTION DES CONTRIBUTIONS PRÉALABLES

Ce qui recueille une adhésion majoritaire (au moins deux-tiers des réponses) :

La majorité des contributeurs ne considère pas

- X que le risque incendie, majoré par le changement climatique, aura été limité grâce à une gestion efficiente des milieux forestiers
- X que le ré-ensauvagement d'espaces naturels sera une option répandue comme une alternative aux modalités de gestion des milieux
- X que tous les habitants disposeront d'un accès à un espace naturel ou arboré de qualité à moins de 300 mètres de leur domicile
- X que les fonctionnalités des sols urbains auront été massivement restaurées
- X que les forêts, prairies, marais continueront de remplir pleinement leur rôle de réservoirs de carbone

RESTITUTION DES CONTRIBUTIONS PRÉALABLES

Les représentations qui font débat

D'ici 2050, sur le territoire de la région grenobloise,

- ❗ les **usages de la ressource en eau** seront priorités
- ❗ les problématiques **de qualité de l'air** auront été globalement résorbées
- ❗ les **circuits courts locaux** (production - vente) ainsi que **l'économie circulaire, sociale et solidaire** se seront généralisés
- ❗ des **forêts protectrices**, favorisant le maintien des sols et limitant les risques d'éboulement ou de coulées de boues, couvriront l'ensemble des espaces concernés
- ❗ le **modèle productif** sera basé sur l'utilisation **de technologies innovantes bas carbone** (comme la production d'hydrogène vert, les panneaux solaires, les éoliennes et les pompes à chaleur...)

RESTITUTION DES CONTRIBUTIONS PRÉALABLES

Pour réussir les transitions écologiques et énergétiques

Freins

Leviers



Idée que la science peut tout résoudre

Maintien d'un modèle économique productiviste

Résistance au changement : difficultés à modifier nos habitudes si on n'y est pas contraint, à se projeter dans un autre modèle

« Dérives de la métropolisation »

Risques à se focaliser uniquement sur les enjeux de décarbonation, qui omet trop d'autres enjeux essentiels

Coût des politiques de transitions

Manque de connaissances sur les enjeux et méthodes de transition

Faiblesse du discours et des moyens mis en œuvre pour inciter à un changement des modes de vie

Reculs réglementaires

Politiques de stop & go

Écoute des scientifiques

Sensibilisation des habitants sur les risques de transformation brutale de leur environnement à 20 ans

Développement de l'économie circulaire

Nouvelles idées et énergie des nouvelles générations

Évolution de la relation entre les personnes et des personnes avec leur environnement

Formation des élus

Volonté politique pour mobiliser les ressources financières permettant les transformations

Besoins de démonstrateurs dans tous les domaines

Développement de productions alimentaires / vivrières de qualité

Renaturation

Assurer le bon fonctionnement des milieux naturels et des services rendus

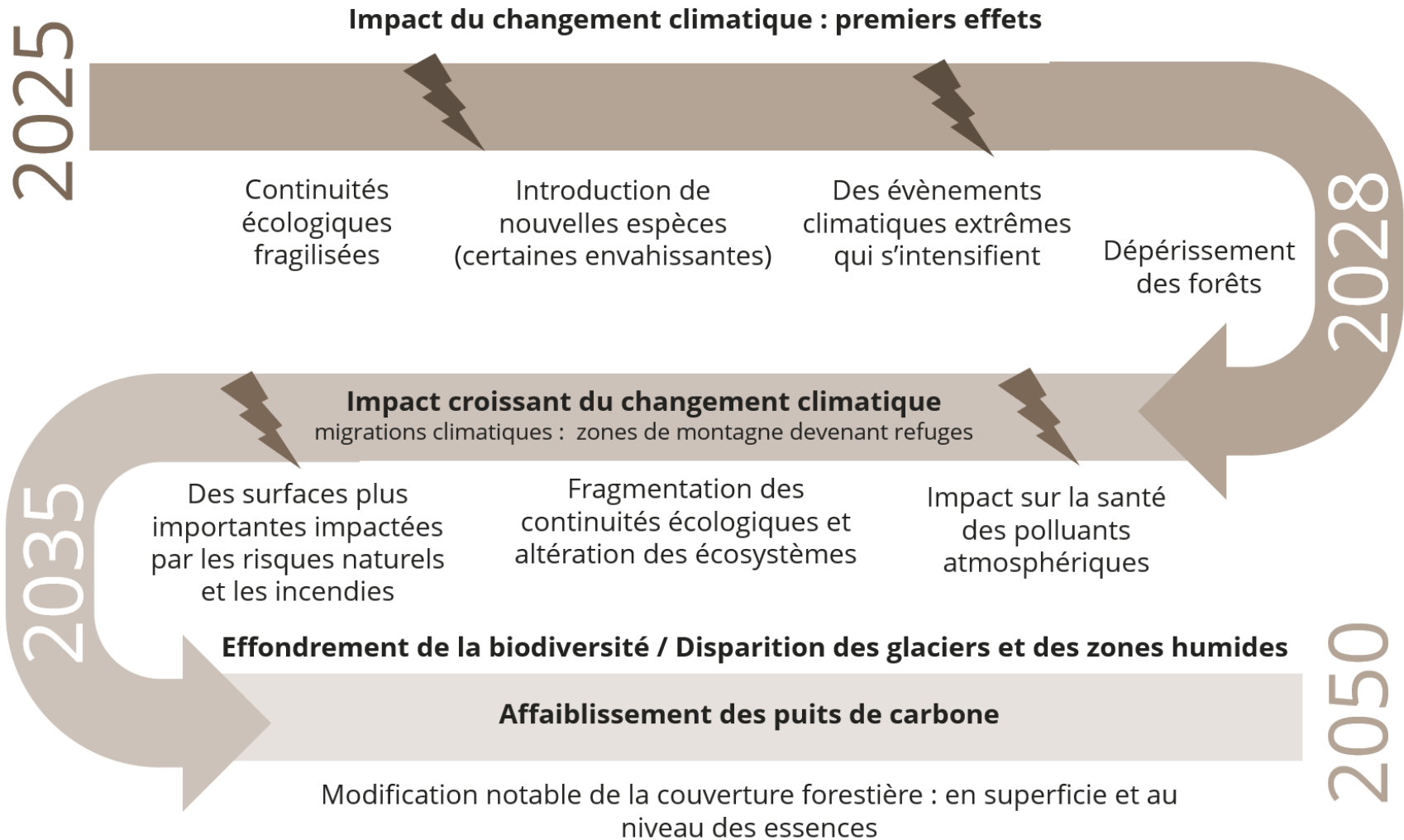
Penser d'abord la qualité de vie et santé des habitants



RESTITUTION DES CONTRIBUTIONS PRÉALABLES

Facteurs de changement

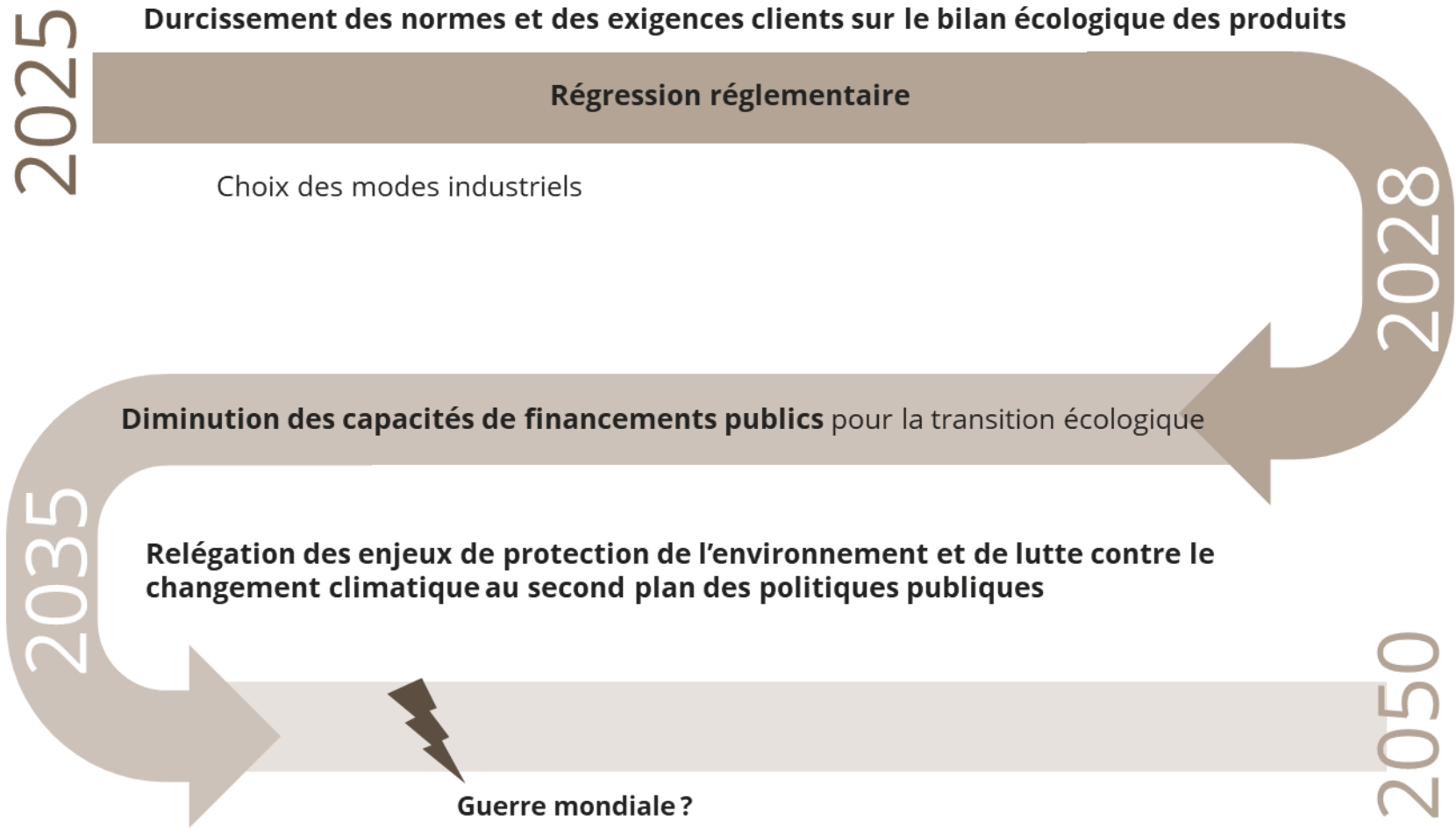
CONTEXTE GLOBAL



RESTITUTION DES CONTRIBUTIONS PRÉALABLES

Facteurs de changement

CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE NATIONAL ET EUROPÉEN



RESTITUTION DES CONTRIBUTIONS PRÉALABLES

Facteurs de changement

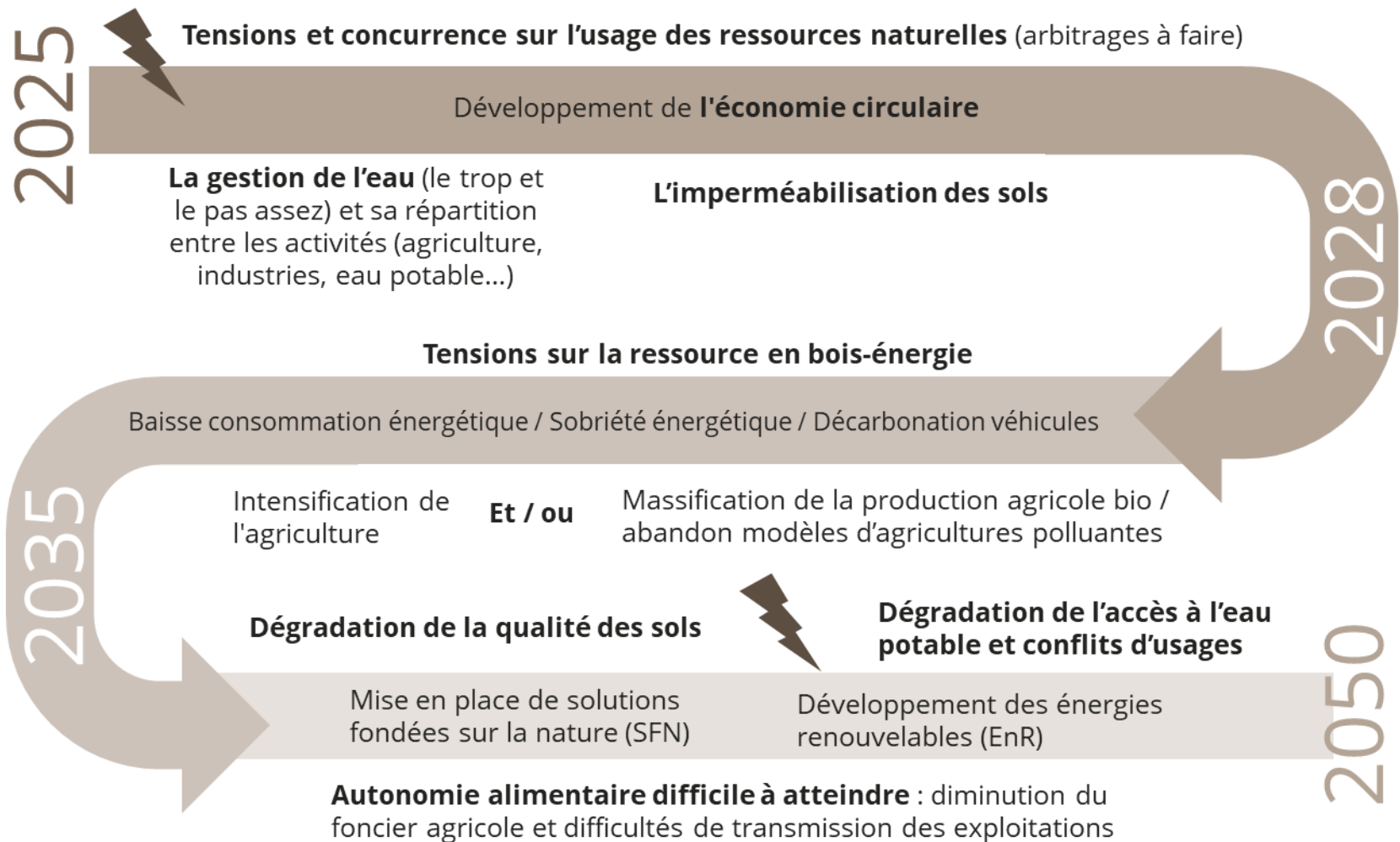
POLITIQUES LOCALES



RESTITUTION DES CONTRIBUTIONS PRÉALABLES

Facteurs de changement

RESSOURCES DU TERRITOIRE



RESTITUTION DES CONTRIBUTIONS PRÉALABLES

Facteurs de changement

FONCIER ET INFRASTRUCTURES



RESTITUTION DES CONTRIBUTIONS PRÉALABLES

Facteurs de changement

FACTEURS SOCIÉTAUX

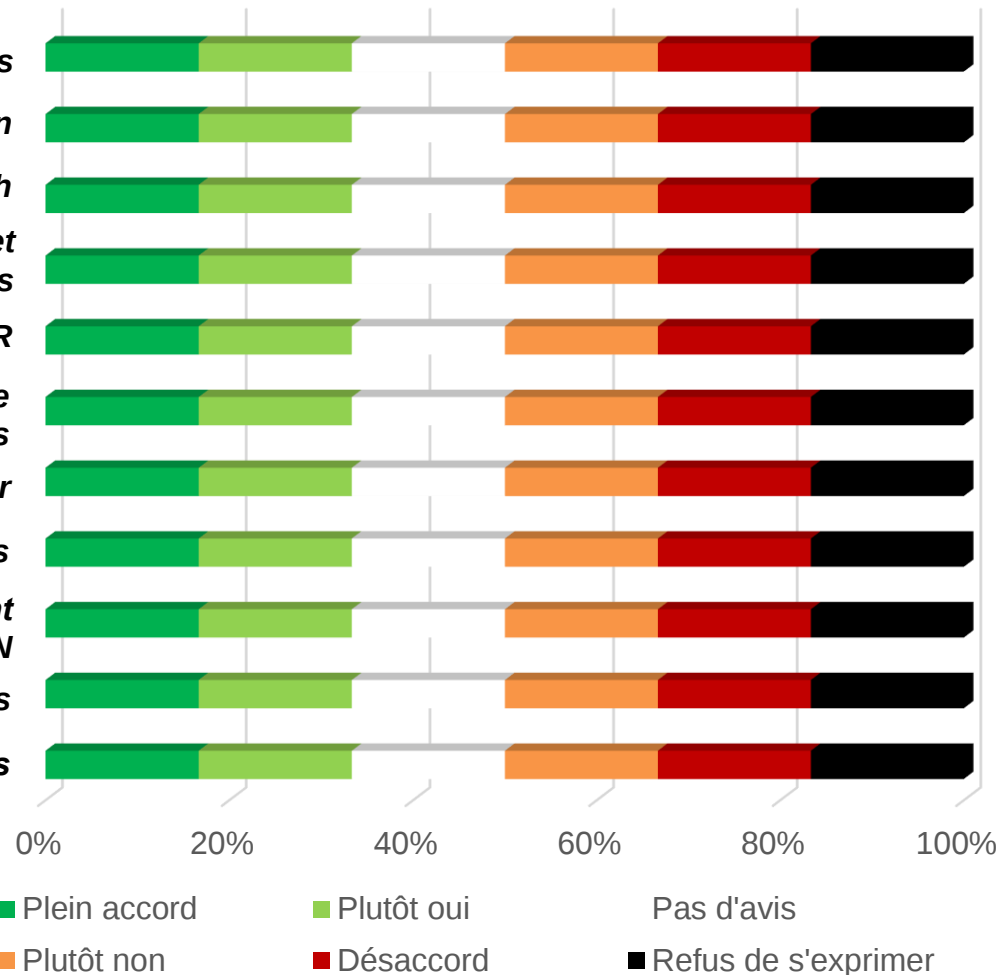


POSITIONNEMENT SUR LES ENJEUX TERRITORIAUX DE LA GREG

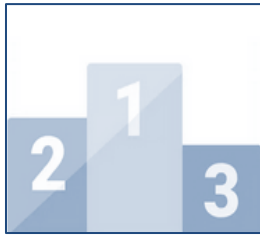


Quelle est votre position ?

Résultats

Primauté du long terme dans les choix effectués***Adaptation des territoires par la relocalisation******Mise en œuvre réussie de solutions low-tech******Circuits courts + économie circulaire et
solidaire généralisés******Transition énergétique réussie grâce aux ENR******Neutralité carbone atteinte grâce à la maîtrise
des consommations******Résorption des problématiques air******Conflits autour de la ressource en eau arbitrés******Tous les projets d'aménagement intégreront
une dimension renaturation ou des SFN******Pressions de fréquentation jugulées******Pressions d'urbanisation circonscrites***

POSITIONNEMENT SUR LES ENJEUX TERRITORIAUX DE LA GREG



Classification des enjeux territoriaux

30'

*SELON VOUS,
Quel rôle attendu pour le SCoT ?*

- A Enjeux qui relèvent **essentiellement** / **exclusivement** de la planification territoriale locale (SCoT, PLU)
- B Enjeux sur lesquels la planification locale peut venir **en appui** des actions conduites par les acteurs du territoire
- C Enjeux qui n'interrogent qu'**indirectement** la planification locale
- D Enjeux sur lesquels **la planification territoriale locale semble avoir peu de prise**

Notes

Notes



Conclusion du séminaire

Les prochains rendez-vous :

2 avril : séminaire *Montagne*

9 avril : séminaire *Habiter et vivre dans la GReG*